

LES ECHOS

N°234 • SEPTEMBRE 2021

VIVE LA RENTRÉE!



P.10 FÊTE
DE LA RENTRÉE

P.12 STÉVIA, LA RÉCOLTE

P. 23 CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Les ECHOS • Septembre 2021

3 • ÉDITO DU MAIRE

4 • DOSSIER DU MOIS

Vive la rentrée !

8 • RETOUR EN IMAGES

10 • VIE NOCÉENNE

- 10 Fête de la Rentrée
- 11 Situation sanitaire à Neuilly-Plaisance
- 12 Récolte de la Stévia
- 13 Concours de nouvelles et Boîte à jeux des mariés
- 14 Métropolis recharge vos batteries

15 • PORTRAIT

Alice de Menditte,
une commissaire hors pair

16 • ÉDUCATION

- 16 Le jeu de piste du bien bouger, bien manger
- 17 Exposition Ludociné et Les Fables de la Fontaine

18 • COMMERCE

- 18 Murielle Bourreau, présidente de la CMA et La convention de la CMA
- 19 CO. DE. BATI, la passion du travail bien fait

20 • NOCÉENS À L'HONNEUR

20 Du coaching sportif à Neuilly-Plaisance

21 Hommages

22 • SOLIDARITÉ

- 22 Concours des bouchons solidaires
- 23 Ciné-ma différence et Pochons sourire

24 • SPORTS

Clôture de saison

25 • ENFANCE

Les séjours estivaux pour les petits Nocéens

26 • TRAVAUX

Avenues V. Hugo, G. Clemenceau et rue Pasteur

27 • CULTURE

Lecture pour les 0-3 ans

28 • JEUX

29 • ÉTAT CIVIL

30 • BLOC NOTES

Point sur le déploiement de la fibre optique

31 • TRIBUNES POLITIQUES



Situation sanitaire à Neuilly-Plaisance, retrouvez toutes les informations page 11.

Exceptionnellement, la Mairie sera fermée le mercredi 1^{er} septembre.



Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Directeur de la publication:
Christian Demuynck

Collaboration:
R. Beniada, A. Delacroix,
A. Fournier, P. Aubry,
J. Beaudenuit, F. Rola,
F. Doukhi.

Crédits photographiques:
Mairie de Neuilly-Plaisance, 123RF.
Photos non-contractuelles.

Maquette et impression:
Perigraphic
Imprimé sur papier PEFC.



Suivez toutes nos actualités :

www.mairie-neuillyplaisance.com

Neuilly-Plaisance Ville

ville_neuillyplaisance

RÉSIDENCE LES PINS

La résidence les Pins, située dans un environnement verdoyant en centre-ville de Neuilly-Plaisance, accueille les Seniors de plus de 60 ans autonomes et valides.

Elle offre **76 logements**, adaptés et fonctionnels permettant à chacun de personnaliser son intérieur en fonction de ses goûts. La résidence propose une vie sociale très active avec la venue d'**animateurs et bénévoles** mettant en place des activités régulières qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie (*réflexologie plantaire, atelier mémoire, gym douce...*) ainsi que des activités récréatives (*loto, karaoké, goûters d'anniversaire*).

Ces activités conviviales et festives permettent à chaque résident de passer

de bons moments en toute sécurité dans cette période difficile de crise sanitaire. Actuellement, **quelques appartements sont disponibles avec de belles vues sur jardin**.

N'hésitez pas à nous contacter et nous rendre visite pour découvrir nos prestations d'hébergements et partager avec nous un moment de détente.



Contact : 01 41 54 10 30 • pins.direction@arpavie.fr

Résidence les Pins • 64 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance



C'EST (DÉJÀ) LA RENTRÉE... !

Après ces vacances tant attendues qui, je l'espère, vous ont permis de vous ressourcer, vient à présent le temps de la rentrée.

Le virus de la Covid s'est une nouvelle fois rappelé à notre souvenir et ne finit malheureusement pas de nous empoisonner la vie.

Tout l'été, le pass sanitaire a fait l'objet de vives polémiques. En tant que maire, la question de son application ne se posait pas car, que l'on soit en accord ou non avec les mesures prises, un maire se doit d'appliquer les lois de la République.

Sur un plan juridique, je relève que le Conseil d'Etat, que l'on ne peut soupçonner d'une quelconque partialité, a estimé dans sa décision du 6 juillet 2021 et son avis du 20 juillet que le pass sanitaire répondait à un motif d'intérêt public pour la préservation de la santé de la population et n'était donc pas illégal.

Enfin, je note que la Cour Européenne des Droits de l'Homme, elle-même, a dans un arrêt du 8 avril 2021 validé une mesure d'obligation vaccinale.

Si j'invite les Nocéens à se faire vacciner afin que nous puissions enfin tourner la page de cette épidémie, chacun demeure libre de le faire ou non. Une reprise de la pandémie, faute de vaccination suffisante, nous condamnerait à un nouveau confinement bien plus liberticide encore que l'application du pass sanitaire.

Quoiqu'il en soit durant l'été, loin des polémiques, les services municipaux se sont activés pour préparer la rentrée des petits Nocéens avec de nombreux travaux dans les écoles.

Cette année a vu la poursuite du déploiement des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans les écoles. 9 classes supplémentaires en ont été dotées pour un coût de 30 000 €. 59 TNI sont désormais en service dans les écoles maternelles et élémentaires.

Pour le confort des élèves et du personnel enseignant, 250 000 € de travaux ont également été réalisés pendant l'été dans les établissements scolaires de la ville dont la création d'une chaufferie indépendante à l'école élémentaire du Bel-Air.

Cet été, Neuilly-Plaisance a aussi connu de nombreux chantiers de voirie dont certains se poursuivent encore. Nous avons fait le maximum pour informer les Nocéens bien que la ville ne soit pas maître d'œuvre de ces travaux réalisés par le territoire « Grand Paris – Grand Est ».

Le chantier du terrain synthétique de football du stade a été réalisé par la ville pour un coût de plus d'1 million € dont 1/3 est subventionné. Celui-ci est à présent terminé et le stade possède désormais deux terrains de football. Les deux prochains chantiers d'envergure concernent la rénovation énergétique du groupe scolaire des Cahouettes et de l'hôtel de ville.

Au cours de l'été, de nombreux événements et manifestations ont également été préparés. En premier lieu, la fête de la rentrée des associations qui aura lieu le samedi 4 septembre au parc des Coteaux d'Avron. Le pass sanitaire sera obligatoire pour y participer. Afin que tous ceux qui le souhaitent puissent accéder à la prairie du parc et s'inscrire auprès des associations, des tests antigéniques pourront être réalisés sur place.

Je me réjouis qu'après plus d'un an et demi de fonctionnement en pointillés entre fermetures et restrictions sanitaires, les associations aient enfin la perspective d'une reprise d'activité.

Très bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK



VIVE LA RENTRÉE!



Ce jeudi 2 septembre, près de 2100 élèves rejoindront les bancs des 12 écoles nocéennes. Qui dit rentrée des classes, dit grand chambardement pour toute la famille.

La Ville vous dit tout sur la rentrée et les écoles!



LA RENTRÉE À NEUILLY-PLAISANCE

Les 2080 élèves seront répartis en 31 classes maternelles et 56 classes élémentaires au sein des 12 écoles de la Ville. L'école des Cahouettes accueille également une classe pour les élèves non francophones. L'école du Bel-Air compte une classe ULIS qui accueille des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

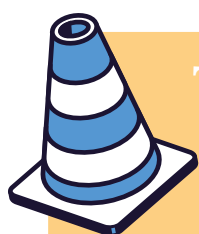
760 élèves scolarisés à la rentrée 2021 en maternelle.

1320 élèves scolarisés à la rentrée 2021 en élémentaire.

Chaque école de la Ville est à présent dotée a minima d'un Tableau Numérique Interactif. Depuis 2013, la commune a investi dans l'achat de 50 TNI répartis dans toutes les écoles, 9 installations supplémentaires ont été réalisées au cours de l'été 2021, ce qui portera le parc à 59 équipements. Ce dispositif permet davantage d'interactivité entre enseignant et élèves.

Des réunions de concertation se tiennent tout au long de l'année entre les élus municipaux et les représentants de parents d'élèves. Pour chaque école, 2 élus municipaux sont présents lors des conseils d'école.

École	Élus
Élémentaires	
CENTRE	M ^{me} BOILEAU et M. RIGAULT
JOFFRE	M ^{me} GRIMAUD et M. PEREIRA
HERRIOT	M. TAGLANG et M. BENAÏCHE
HUGO	M. BUTIN et M. TOURÉ
BEL-AIR	M ^{me} LAMAURT et M. BOURZIK
CAHOUETTES	M ^{me} LAMAURT et M. ASSAS
Maternelles	
FOCH	M. BERTHIER et M ^{me} YILMAZ
BEL-AIR	M. TAGLANG et M ^{me} DIAS
HUGO	M ^{me} FAGIANI et M ^{me} ALI
LETOMBE	M. VALLÉE et M. BENAÏCHE
DOUMER	M. MARTINACHE et M ^{me} CHOULET
FRAPIE	M ^{me} FAGIANI et M ^{me} LAMAURT



Travaux réalisés cet été dans les écoles



- **Création d'une chaufferie indépendante** à l'école élémentaire du Bel-Air,
- **Mise en peinture** de la classe 2 à l'école du Centre et de la cage d'escalier menant aux classes 10 et 11,
- **Mise en peinture** d'une classe à l'école maternelle Paul Letombe,
- **Mise en peinture** d'une classe à l'école maternelle du Bel-Air,
- **Réfection du carrelage** dans les sanitaires de l'école élémentaire Victor Hugo,
- **Réparation des sanitaires** à l'école maternelle Léon Frapié,
- **Extension du poulailler** à l'école Joffre.

LA VILLE AUX CÔTÉS DES ÉLÈVES

Tout au long de l'année scolaire, la Ville met en place de nombreux services et dispositifs permettant aux enfants nocéens de réussir et de s'épanouir, cela sous la vigilance de Vanessa Boileau, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, Armelle Fagiani, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire et Sandra Grimaud, conseillère municipale chargée des Relations avec les écoles.

Toutes ces actions sont développées grâce au partenariat étroit que la Ville entretient avec Monsieur Pinon-David, Inspecteur de l'Education Nationale, et ses conseillères pédagogiques, Madame Hassler, Madame Hinard et Madame Boisseau.



Vanessa Boileau, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire



Armelle Fagiani, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire



Sandra Grimaud, conseillère municipale chargée des Relations avec les écoles

► Des moyens humains

Plus de 180 agents municipaux entretiennent les bâtiments communaux et assurent la restauration scolaire avec le partenaire SODEXO

- **écoles maternelles**: 11 agents d'office (*cantine*), 25 ATSEM (*accompagnement des enseignants sur le temps scolaire et entretien des locaux*),

52 surveillants de cantine (*dont 25 ATSEM*)

- **écoles élémentaires**: 22 agents d'office (*cantine*), 14 agents d'office et d'entretien, 51 surveillants de cantine
- **un agent** affecté aux travaux urgents dans les écoles.



Les repas à la cantine comprennent :

- ✓ 1 composant bio par jour, 1 repas végétarien par semaine, pain fourni par les boulangers nocéens.
- ✓ Les potages sont élaborés à la cuisine centrale à partir de légumes de saison en provenance de l'Île-de-France. L'ensemble des légumes de saison sont issus de l'agriculture raisonnée.
- ✓ 20% des repas sont constitués de produits biologiques 100% d'origine France et 25% dans les structures Petite Enfance.
- ✓ 80% des viandes sont labellisées bio charolaise, label rouge... et les produits de la mer sont issus de la pêche durable.
- ✓ Les produits laitiers et les desserts proviennent de circuits courts.

► Des repas équilibrés accessibles

Le contrat liant la Ville et son partenaire SODEXO initié en 2018 a été élaboré avec les parents d'élèves dans le respect des recommandations du Plan national de l'alimentation et du plan national nutrition santé.

Sur le temps du déjeuner, SODEXO assure la production et la livraison des repas. Il vous est possible de venir déjeuner avec votre enfant le jour de votre choix, sur simple demande écrite adressée à M. le Maire au minimum 10 jours à l'avance au tarif de 4.21 euros. Des permanences SODEXO se tiennent en Mairie les mardis et samedis de 8h30 à 12h (hors périodes de congés scolaires).

Les tarifs des repas demeurent inchangés depuis 2012, effort non négligeable de la part de la Ville en direction des familles nocéennes.

En partenariat avec le Territoire Grand Paris-Grand Est, la commune de Neuilly-Plaisance a souhaité s'investir dans la mise en place du tri des bio-déchets (*déchets alimentaires*) dans les 6 écoles élémentaires nocéennes. Les élèves ont également été formés et se sont initiés au tri. Des tables de tri ont été installées en janvier 2021, dans le réfectoire et des conteneurs dédiés à la collecte des bio-déchets.

► De la sécurité

10 agents « points école » garantissent la traversée des élèves aux abords des écoles.

L'implantation de personnages devant les passages piétons à proximité des écoles permet d'alerter les automobilistes.

Un service de navettes scolaires gratuit est organisé matin et soir pour permettre aux élèves domiciliés dans le quartier des bords de Marne de se rendre au groupe scolaire Victor Hugo.



Dispositif de sécurité aux abords des écoles.

► Du sport

Les équipements sportifs municipaux permettent aux enfants de pratiquer de nombreuses activités physiques et sportives tout au long de l'année : piscine, stade, gymnases.



Rentrée des classes.

► De la culture

Les classes peuvent se rendre régulièrement à la bibliothèque municipale où les agents les guident dans leurs choix d'ouvrages et les initient à la recherche documentaire. Le cinéma La Fauvette accueille les classes dans le cadre du dispositif «Ecole et Cinéma».

Le Choucas, l'hôtel situé à Sixt-Fer-à-Cheval*, hébergera les écoliers lors des classes de «découverte». Grâce à l'aide financière communale. Les enfants découvriront les joies de la montagne dans la plus grande réserve naturelle de Haute-Savoie.

À la sortie des élèves à 16h, la ville met en place :

- **Les études surveillées dans les écoles de 16h à 17h30** afin que chaque élève puisse faire ses devoirs sous l'œil attentif des enseignants ou d'agents municipaux,
- **L'accueil dans les centres de loisirs de 16h à 19h :** chaque école maternelle dispose d'un centre. Les élèves d'élémentaire sont accueillis au Centre Municipal des Renouillères ou au Centre Edouard Herriot,
- **L'aide aux devoirs à la MCJ des Renouillères ou au Centre Municipal d'Activités du Plateau de 16h à 18h.**

Plus d'informations auprès du service des affaires scolaires au 01 43 01 69 17



Fête de fin d'année - Crèche Abbé Pierre.

ET POUR NOS TOUT-PETITS

Les plus jeunes enfants inscrits en crèche effectuent, eux aussi, leur rentrée à partir du 23 août 2021. Sous la délégation de Madame Refatti-Ponzio, le service municipal de la Petite enfance réunit une équipe de professionnelles attachée à prendre soin de plus de 200 petits Nocéens.

À Neuilly-Plaisance, l'accueil des enfants de 11 semaines à 3 ans se base sur un projet éducatif maîtrisé dont l'objectif est de permettre à chaque enfant d'assurer son développement moteur et cognitif mais aussi d'accom-

pagner l'évolution de son langage, de sa socialisation, de son autonomie ou de la gestion de ses émotions.

Ces développements sont possibles via une communication positive et bienveillante. Des ateliers comme le jardinage, les sorties sur les bords de Marne, à la bibliothèque ou au potager participent à leur développement tandis que des moments festifs et de partage avec les familles viennent rythmer le quotidien. Par ailleurs, quand un enfant a besoin d'être apaisé, un espace zen a été aménagé dans chaque structure.

LE SERVICE PETITE ENFANCE C'EST

 **> 50**
professionnelles

 **4**
structures

- Crèche du centre - 72 enfants
- Crèche Abbé Pierre - 46 enfants
- Crèche Pirouettes-Cahouettes - 22 enfants
- 1 halte-jeux avec 70 enfants inscrits - 12 enfants simultanément

 **9**
professions

Éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, agent d'entretien, agent d'office-ménage, directrice de structure, coordinatrice, responsable administrative, infirmière, médecin.



1.07.21 • NEULLY-PLAISANCE, VILLE GÉNÉREUSE

Martine Lamaurt, première adjointe au Maire, reçoit au salon des Maires les prix « cœur collecte, cœur communication et cœur soutien » de l'Établissement Français du Sang pour la participation de la Ville au Label commune d'honneur en 2019 et 2020.



4.07.21 • ANIMATION 100% PLAISIR

Un samedi de juillet au centre-ville avant la pause estivale. La reprise est officiellement annoncée samedi 28 août.



2.07.21 • ANNIVERSAIRE DES SENIORS

Le foyer de l'Amitié – L'escapade reçoit les Seniors nocéens qui fêtent leur anniversaire.



9.07.21 • STAGE MOSAÏQUE

Création d'une jeune Nocéenne durant le stage de mosaïque proposé par l'association Arc-en-ciel.



15.07.21 • VACCINATION COVID 19

Le bus de vaccination présent à Neully-Plaisance pour la seconde injection auprès d'une quarantaine de Nocéens.



14.07.21 • FÊTE NATIONALE

Célébration en présence des élus municipaux et départementaux, de la FNACA, de l'UNC et du Souvenir Français.



16.07.21 • UNE JOURNÉE DE CULTURE

De la culture au parc du plateau d'Avron avec le parc d'attractions littéraires autour du plaisir de la lecture et en soirée pour la projection du film Jumanji Next Level qui a réuni près de 250 Nocéens.



19.07.21 • TRAVAUX

Les travaux d'assainissement actés par Grand Paris – Grand Est avenues Clemenceau et Victor Hugo progressent dans le planning prévu.



23.07.21 • FÊTE DE FIN D'ANNÉE

La chorégraphie des enfants de l'accueil de loisirs Léon Frapié sur le parvis de la Mairie était aussi enjouée qu'attendrissante.



Le food truck restaure les Nocéens de délices italiens.



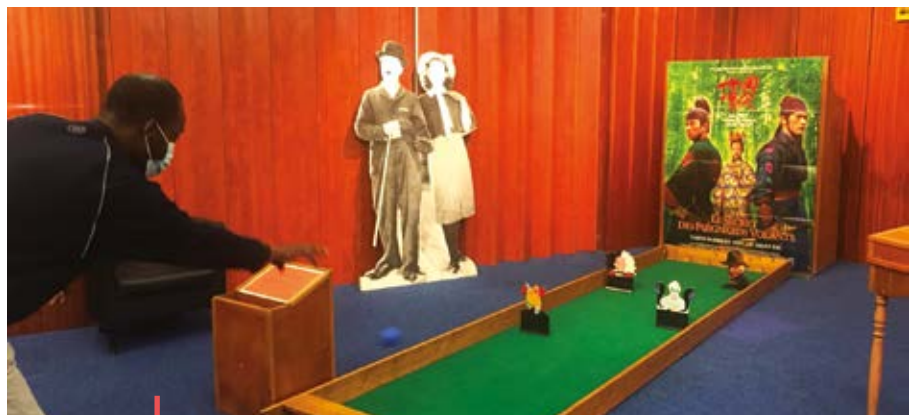
Spécialités italiennes et glaces artisanales attendent les Nocéens place Montgomery.

28.07.21 • LA TERRASSE DES BORDS DE MARNE



11.08.21 • NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DU STADE

Positionnement des mâts d'éclairage par grue.



6.08.21 • EXPOSITION LUDOCINÉ

Pour les amateurs et férus de cinéma jusqu'au 25 septembre à l'espace Plaisance de la bibliothèque.



LA RENTRÉE SOUS UN AIR DE FÊTE !

Vous souhaitez vous divertir, vous (ré)inscrire auprès des associations, découvrir les structures

municipales et leurs offres ? Rendez-vous le samedi 4 septembre sur la prairie du parc des coteaux d'Avron pour participer à la Fête de la rentrée.

À vos agendas ! Le 4 septembre, le temps d'une journée, l'occasion est donnée à l'ensemble des Nocéens, de trouver une activité culturelle, sportive ou solidaire de son choix dès septembre 2021. La Fête de la rentrée, c'est le rendez-vous annuel où se retrouvent les familles et où il est possible de rencontrer le tissu associatif nocéen. Les associations culturelles, sportives et solidaires vous y attendent.



Fête de la Rentrée – Édition septembre 2019.

De 11h30 à 21h, un florilège d'animations, de démonstrations et de découvertes seront au programme pour préparer au mieux et en fête la rentrée. Lors de cet événement, vous pourrez également prendre connaissance des divers projets de la Ville et venir à la rencontre des acteurs des structures municipales et de leurs actions. Les services Enfance-Jeunesse, Petite Enfance, Sports, Affaires scolaires, les équipes du Cinéma La Fauvette, de la bibliothèque Guy de Maupassant, de l'école de musique, du CMASC seront présents et se feront un plaisir de vous présenter leurs activités et de répondre à vos questions.



Fête de la Rentrée – Édition septembre 2019.

Après avoir arpenté les différents stands, la Ville vous propose de poursuivre votre soirée autour de la traditionnelle dégustation du bœuf à la broche.



Fête de la Rentrée – Édition septembre 2019.

Suite à une année impactée par la crise sanitaire, il est temps de retisser les liens entre Nocéens.

Une manifestation conviviale à ne surtout pas manquer !

Entrée gratuite // Infos pratiques : réservez votre part de bœuf à 6 € sur le site internet de la Ville ou à l'accueil de la Mairie. – Bœuf à la broche + dessert

ENTRÉE GRATUITE SUR PRÉSENTATION DU PASS SANITAIRE. POSSIBILITÉ DE RÉALISER UN TEST ANTIGÉNIQUE GRATUIT POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'UN PASS SANITAIRE.

ATTENTION :

Conformément aux directives gouvernementales, un pass sanitaire devra être présenté à l'entrée pour toutes personnes âgées de + de 18 ans. Disponible en format papier et numérique, il est désormais obligatoire. Il consiste en la présentation d'une preuve sanitaire, soit d'un justificatif de statut vaccinal concernant la Covid-19, soit d'un résultat négatif d'un examen de dépistage virologique (PCR et antigénique), soit d'un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la Covid-19.

Le port du masque pour les + de 11 ans reste en vigueur.

SITUATION SANITAIRE À NEUILLY-PLAISANCE

Face à l'évolution de l'épidémie en France cet été, point d'étape sur l'application de la loi relative à la crise sanitaire à Neuilly-Plaisance.

Dès le 12 juillet, suite aux annonces du Président de la République, la Municipalité fait appliquer le pass sanitaire pour accéder à la piscine et au stade et réduit la jauge à 49 personnes au cinéma La Fauvette et à la bibliothèque.

Fin juillet, les indicateurs communiqués par le Préfet sur l'évolution de l'épidémie à l'échelle du département étaient mauvais.

- taux d'incidence dans le département à 173,8 contre 178 pour l'Île-de-France,
- les personnes de moins de 39 ans demeurent les plus touchées avec un taux d'incidence de 293 pour les 30-39 ans et 479 pour les 20-29 ans.
- nombre de personnes infectées quotidiennement par la COVID 19 multiplié par 2 en une semaine sur la Seine-Saint-Denis.

Si sur le plan national, 1 Français sur 2 a terminé son parcours vaccinal, à Neuilly-Plaisance 40% de la population a reçu ses 2 doses d'injection, 37% seulement chez les 20/50 ans.

Depuis le jeudi 5 août, la loi élargissant l'application du pass sanitaire a été validée par le Conseil constitutionnel, promulguée par le Président de la République et publiée au Journal officiel.

La promulgation de la loi induit de fait l'obligation du pass sanitaire pour l'entrée à la bibliothèque, au cinéma et au stade de Neuilly-Plaisance.

- **à partir du 9 août :** application du pass sanitaire dans les cafés, restaurants (*y compris en terrasse*), cinémas, lieux de loisirs et sportifs ainsi que dans les hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux et dans les transports longue distance (*avion, train, car*).
- **à partir du 15 septembre :** la vaccination sera rendue obligatoire pour les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour handicapés ainsi que tous



les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile.

- **à la rentrée de septembre :** les personnes vaccinées en janvier ou février pourront bénéficier d'une troisième injection étant donné qu'elles verront leur taux d'anticorps baisser et leur immunité diminuer.
- **à partir de l'automne :** les tests PCR et antigéniques ne seront plus remboursés sauf prescription médicale.

Tous les Nocéens sont invités à se faire vacciner afin que nous puissions enfin tourner la page de cette épidémie.

Centre de vaccination de Neuilly-sur-Marne : rendez-vous possible depuis le site [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou par téléphone au 01 43 08 78 88

RÉCOLTER LA STÉVIA, CULTIVER L'ART DE BIEN VIVRE

Plus que jamais, notre société fait face aux grands défis environnementaux et en parallèle à une mauvaise alimentation. Soucieuse d'offrir un cadre et un mode de vie de qualité à tous, la ville de Neuilly-Plaisance fait de l'agriculture urbaine une priorité.

La Municipalité souhaite contribuer à la prise de conscience de la population et la responsabiliser sur des enjeux majeurs en matière de préservation de l'environnement, du bien manger et de la citoyenneté. C'est en ce sens que chaque année la Ville centre nombre de ses efforts dans des opérations agricoles innovantes et participatives.

Pour cette édition 2021, Neuilly-Plaisance a fait le pari de la Stévia, plante originaire d'Amérique du Sud, pour son histoire, ses atouts, ses vertus. Un pouvoir sucrant 300 fois supérieur à celui de la canne à sucre, non calorique, source d'antioxydants, un apport en calcium, en potassium... La Stévia est aussi riche en goût qu'en bienfaits.

La récolte à la main en septembre vient parachever un projet agricole urbain nocéen et inédit. Les feuilles de la Stévia seront ainsi ramassées à la rentrée sur une parcelle de la prairie du parc des coteaux d'Avron.



Plant de Stévia.

Par ce projet agricole d'envergure, la Ville atteste de son ambition de placer l'innovation au cœur de son action. Après le blé, la pomme de terre ou encore le tournesol, l'opération de la Stévia marque une nouvelle étape dans la culture à Neuilly-Plaisance.



Parcelle de la Stévia sur le parc du plateau d'Avron en juillet 2021.

ÉCRIVAIN UN JOUR, ÉCRIVAIN DE CONCOURS !

La Ville organise son traditionnel concours de nouvelles à la bibliothèque Guy de Maupassant, sous l'impulsion de Serge Vallée, maire adjoint à la Culture, à l'Emploi et à la Jeunesse.. Gratuit et ouvert à tous, il encourage tous les Nocéens à tenter l'aventure de l'écriture.



Pour cette 9^e édition, deux thèmes différents sont imposés pour les deux catégories de participants. Les adultes devront s'appuyer sur une thématique particulièrement inspirante : **La vie après l'inattendu**. Un beau sujet qui devrait amener à une réflexion sur ces imprévus qui viennent bousculer le quotidien, qui souvent sont une leçon ou le début d'un renouveau.

Du côté du public enfant et adolescent (*moins de 18 ans*), il s'agira d'écrire son récit sur **fond d'intelligence artificielle**. Les plus jeunes ont ainsi tout le loisir de plonger dans leur imaginaire et d'écrire les belles lignes de la science-fiction..

Après lecture et délibération du jury, la meilleure nouvelle se verra décerner le « Prix Nocéen de la nouvelle 2021 » lors d'une manifestation organisée en fin d'année.

Vous avez jusqu'au 25 septembre prochain. Ne tardez plus ! Consultez le règlement sur le site de la Ville. Faites parvenir votre prose soit en téléchargeant votre texte via le formulaire de participation depuis la page dédiée sur le site de la Ville, soit par clé USB à déposer à la Bibliothèque municipale (11 rue du Général de Gaulle) ou encore par mail à l'adresse suivante : concoursdenouvelles@mairie-neullyplaisance.com

À vos claviers !

JEUNES MARIÉS, À VOUS DE JOUER !

Toujours dans sa volonté d'accompagner les moments les plus emblématiques de la vie des Nocéens, la Ville offre à tout couple de jeunes mariés un cadeau original : un coffret de jeux.



Boîte de jeux offerte par la Ville aux jeunes mariés.

Si le mariage est synonyme d'engagement et son aura solennelle, il favorise également le partage, les instants de joie et l'entente mutuelle. Avec la boîte de jeux délivrée par la Ville, les jeunes mariés pourront vite en faire l'expérience.

À l'intérieur, différents défis et questions se rapportant à de nombreux sujets du quotidien, mais aussi, au mariage civil et à ses grands principes promettent de belles minutes de complicité.

Les participants recevront récompenses et gages, favorisant les fous rires et permettant d'apprendre à mieux se connaître et à créer de l'intimité.

Vive le jeu, vive les mariés !

MÉTROPOLIS RECHARGE VOS BATTERIES

La Métropole du Grand Paris a choisi la société Métropolis pour déployer l'installation technique et l'exploitation commerciale des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques dans les 130 communes de la Métropole.



Future borne Métropolis.

Le déploiement d'un réseau dans les communes de la Métropole du Grand Paris répond à l'objectif d'ouverture au public de 100 000 points de charge d'ici fin 2021 afin de lutter contre la pollution de l'air et diminuer l'empreinte carbone. La ville de Neuilly-Plaisance va donc bénéficier de ce déploiement.

La mise en place de ce réseau de bornes de recharge sur voirie publique est essentielle pour répondre à la problématique de recharge électrique à laquelle



sont confrontés quotidiennement les habitants et les professionnels du territoire.

Les stations de recharge Métropolis à Neuilly-Plaisance viennent en exact remplacement des 4 anciennes stations Autolib. Il y aura 6 points de charge par station, soit 24 points de charge au total sur la Ville.

Emplacements des stations Métropolis

> 2 stations « Proximité » proposant jusqu'à 7.4 KW
 📍 Place de Stalingrad
 📍 46 rue de Chanzy

> 2 stations « Citadine » proposant jusqu'à 22 KW
 📍 30 avenue Georges Clemenceau
 📍 Rue Paul Cézanne

+ d'informations sur le site de la Ville ou www.metropolis-recharge.fr

POLICE RENDEZ-VOUS

Depuis le 31 mai dernier, une application "Police rendez-vous" est mise en ligne à destination des usagers souhaitant se rendre au commissariat afin de déposer plainte ou faire une déclaration de main courante.

Les usagers se connectent à l'application, intuitive, sélectionnent le service dans lequel ils souhaitent se rendre et choisissent parmi des créneaux horaires qui leur sont proposés.

Suivant le succès de l'application, de nouveaux créneaux seront proposés afin d'étendre l'offre.

Il s'agit à la fois d'améliorer l'accueil des usagers, de faciliter leurs démarches et de leur faire gagner du temps.

ALICE DE MENDITTE, UNE COMMISSAIRE HORS PAIR

Retour sur le parcours riche et passionné de la nouvelle commissaire de Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance, Alice de Menditte, trentenaire et originaire de Poitiers.

Pouvez-vous nous décrire le parcours qui a précédé votre récente prise de poste ?

Après un master 2 intitulé “Carrières judiciaires et sciences criminelles” en 2010, j’ai présenté le concours d’officier de police pour entrer dans la Police Nationale. Je souhaitais prendre des responsabilités en tant que membre du corps de commandement et pouvoir être enquêteur au sein d’un groupe d’investigation.

En 2011, j’ai choisi le poste d’adjoint chef du Service d’accueil d’investigation et de Proximité au Commissariat du Blanc-Mesnil afin de me confronter à la délinquance du département de la Seine-Saint-Denis. J’ai alors géré les volets opérationnels (*gestion d’un dispositif antiviol par violence par exemple*) et managériaux auprès d’une trentaine d’enquêteurs.

Après 3 ans en Seine-Saint-Denis, j’ai rejoint la Brigade Criminelle de Paris pour y intégrer la Section Anti-Terroriste. Entre 2015 et 2019, j’ai enquêté sur des filières de départ de jeunes Français à destination de la Syrie et procédé aux constatations sur des scènes de crime. J’ai aussi participé à des enquêtes relatives aux attentats commis en France, notamment celui du Bataclan.

Plus tard, j’ai souhaité acquérir davantage de responsabilités. J’ai donc passé le concours interne de commissaire de police. J’ai intégré l’École Nationale Supérieure de Police de Saint-Cyr au Mont d’Or en septembre 2019. Après 22 mois de formation, me voici cheffe



Pouvez-vous nous indiquer votre feuille de route, vos principaux objectifs sur la circonscription ?

de la circonscription de Neuilly-sur-Marne, qui comprend les deux communes de Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne .

Quelles sont les missions d’une commissaire ?

Les missions du commissaire de police sont davantage transversales et polyvalentes, avec certes, toujours cette gestion opérationnelle et managériale, mais à l’échelle d’un commissariat (*gestion à la fois des effectifs de voie publique et des enquêteurs*). De plus, la gestion des relations partenariales avec les différents acteurs de la « cité » comme la Mairie, le Parquet, les bailleurs sociaux, les riverains, était une de mes motivations.

Pourquoi le territoire de Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance ?

Parce que le commissariat est à taille humaine au sein duquel il fait bon travailler.

Je souhaite maintenir les bonnes relations partenariales engagées par ma prédécesseure, M^{me} Jamain. Il s’agit de poursuivre les échanges, dans le cadre de la convention, avec la Police municipale à Neuilly-sur-Marne nouvellement créée et développer la complémentarité de ces deux polices.

Je m’engage à permettre aux fonctionnaires placés sous mon autorité de travailler dans de bonnes conditions psychologiques et matérielles afin qu’ils puissent intervenir en toute sécurité dans tous les secteurs de la circonscription, y compris les plus sensibles.

Enfin, donner du sens et conduire l’action policière sont des missions qui me tiennent à cœur. Les priorités sont la lutte contre les violences conjugales, le trafic de produits stupéfiants, les atteintes aux personnes et aux biens, les rodéos motos, sans oublier la lutte contre les incivilités, en lien avec la Police Municipale.



Le mercredi 26 mai, 180 enfants ont profité d'une journée autour du bien bouger, bien manger et de la culture de la Stévia.

LE JEU DE PISTE DU BIEN BOUGER, BIEN MANGER

Cette année, le service Enfance-Jeunesse, sous la responsabilité de Vanessa Boileau, maire adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration, s'est appuyé sur la thématique du bien manger, bien bouger. Venez participer au grand jeu de piste organisé le 18 septembre prochain sur toute la Ville.

de piste à l'échelle de la Ville autour du bien manger, bien bouger.

L'occasion parfaite pour aborder ce thème au travers de 10 points d'étape définis autour d'énigmes, de jeux de questions thématiques ou d'épreuves sportives. À l'aide du livret-jeu, chaque équipe constituée d'une petite dizaine de personnes devra collecter lors du parcours prédéfini, des points échangeables en kilos de légumes pour remporter le prix : une soupe de légumes géante. Des lots viendront récompenser chaque participant au grand jeu.

Cette action de sensibilisation en direction des familles est une façon ludique et pédagogique de parcourir la Ville. Des sites et des rues symboliques seront à visiter comme la place Montgomery, l'avenue du Maréchal Foch, la Mairie, la Voie Lamarque mais aussi la prairie du parc du plateau d'Avron...

Une quinzaine d'encadrants du service Enfance-Jeunesse seront sur site pour garantir le bon déroulement du jeu pour tous les participants.



Informations pratiques

- Chaque mineur doit être accompagné d'un adulte
- Inscrivez-vous vite sur le site de la Ville, le service Enfance Jeunesse vous recontactera pour vous confirmer l'heure de rendez-vous
- Participation sur présentation de votre pass sanitaire

Le service Enfance – Jeunesse s'est associé au projet agricole de Neuilly-Plaisance la Stévia, en mai dernier pour une journée active sur le parc du plateau d'Avron. Pour plus de 180 enfants, ateliers sportifs et découverte de la Stévia étaient au rendez-vous.

Le samedi 18 septembre prochain, les équipes du service se sont creusé les méninges pour concocter un grand jeu

LUDOCINÉ, UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Une expérience proposée par Serge Vallée, maire adjoint délégué à la Culture et Catherine Hennechart, conseillère municipale chargée de la Culture, où le public est pleinement acteur.



Un puzzle d'une photo de film à reconstituer.

Plonger dans l'univers cinématographique par l'interaction et le jeu, c'est la belle promesse de Ludociné, une exposition passionnante et ludique qui se tient à la bibliothèque depuis le 23 juillet. Par la présence de jeux en bois liés à diverses thématiques, le public n'appréhendera que mieux le milieu du cinéma, ses personnages emblématiques, son histoire et ses techniques.

Boite à indices, bowling vengeur, puzzle, palette de couleurs... Les cinéphiles en herbe comme les adultes apprendront tout en jouant.

Exposition à voir et à jouer jusqu'en septembre.



Répétition studieuse à l'école de musique.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DEVIENT MUNICIPAL

Sur décision du conseil municipal du 30 juin dernier, l'école de musique, jusqu'ici relevant d'une association devient municipale.

Il s'agit de la municipalisation de l'enseignement de la musique à Neuilly-Plaisance à compter du 1^{er} septembre.

C'est à cette date, que les 16 professeurs de l'école deviendront ainsi agents de la Ville.

Le fonctionnement de l'école lui reste inchangé.

L'ÉCOLE LES CAHOUETTES CÉLÈBRE JEAN DE LA FONTAINE

400 ans, ça se fête. Pour commémorer la date anniversaire de celui qui a marqué l'Histoire par ses fables, l'école des Cahouettes a conduit ses élèves à un travail autour de l'illustre poète.

Tout au long de l'année, l'équipe des Cahouettes a porté un projet audacieux autour de ces chefs-d'œuvre de poésie. Dans ce cadre, les élèves de l'école élémentaire ont mené divers travaux en s'en inspirant et en les revisitant.

La Cigale et la Fourmi, Le Corbeau et le Renard, Le Loup et L'Agneau... Particulièrement transportés par ces histoires recelant d'édifiantes morales, ces jeunes Nocéens ont produit de belles réalisations : spectacle de marionnettes, théâtre, abécédaire, calligraphies, mise en musique de fables, bandes dessinées...



La cigale et la fourmi dé-confinées.

Bravo à eux et à l'équipe enseignante!



MURIELLE BOURREAU, UNE ASCENSION DANS UN MONDE D'HOMMES

Retour sur le parcours de celle qui a été élue présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis en avril 2019 et de son attachement à la Seine-Saint-Denis.

Le parcours professionnel de Murielle Bourreau débute par une vocation : le maquillage. De 1997 à 2007, elle exerce le métier de maquilleuse professionnelle avant de se mettre à son compte en créant son institut de beauté, l'Essentielle, dans le centre-ville de Bagnolet. Encore aujourd'hui, elle continue de gérer son commerce.

Investie en tant que commerçante, elle devient en 2015, présidente de l'Association des Commerçants Bagnoletais puis un an plus tard est élue administratrice à la Chambre de Métiers et de

l'Artisanat de Seine-Saint-Denis. Murielle Bourreau est également vice-Présidente de la Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC) qui compte environ 2000 adhérents (DOM-TOM inclus).

En 2019, elle est propulsée à la tête de la plus importante chambre de métiers de France, après celle de Paris. 33 000 artisans sont rattachés à la CMA 93. Murielle Bourreau a à cœur de « restaurer le lien direct avec les artisans et les accompagner ». Son principal objectif est d'ailleurs de « continuer à porter la voix des artisans à travers le département et la région Île-de-France et les remettre au cœur de l'échiquier ! »

Murielle Bourreau évolue en Seine-Saint-Denis, par choix. « La Seine-Saint-Denis est un territoire jeune, dynamique, aux multiples talents ! Quand on prend la peine de s'y intéresser, on découvre un département résolument tourné vers l'avenir, au cœur de grands chantiers appelés à considérablement transformer le territoire tant au niveau urbain qu'économique. »

Enfin, dernière actualité en date, Murielle Bourreau est devenue en 2021, conseillère régionale d'Île-de-France pour la Seine-Saint-Denis, avec Valérie Péresse.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA CMA

Se développer économiquement et promouvoir les productions artisanales de son territoire en accompagnant ses artisans dans leurs projets, c'est en ce sens que la Ville a signé une convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France Seine-Saint-Denis (CMA IDF 93).

Par la signature d'une charte partenariale avec la CMA IDF 93, Neuilly-Plaisance se mobilise pour les entreprises artisanales nocéennes, notamment les entreprises de Métiers de Bouche et d'Art, et pour promouvoir la formation professionnelle des jeunes Nocéens et ainsi les accueillir dans l'emploi.

Dans ce cadre, la CMA s'engage, via un réseau d'experts, à conseiller et assister les entreprises, à réaliser des interventions spécifiques pour les maintenir en activité, ainsi qu'à accroître la qualité de ses prestations.

Cette convention vient rappeler l'engagement de la Municipalité à aider au maintien et au développement de l'artisanat et du commerce au sein de sa commune. Plus largement, elle confirme l'attention portée par la Ville à son tissu économique, à la richesse de sa diversité, de son savoir-faire et de ses commerces de proximité.

CO. DE. BATI, LA PASSION DU TRAVAIL BIEN FAIT

Présentation de cette entreprise implantée depuis 1996
à Neuilly-Plaisance, spécialisée dans le bâtiment.



CO. DE. BATI a été créée en 1996 par Jean Marie Largier. À sa retraite, il souhaitait transmettre l'entreprise qu'il a su imposer sur la commune et la voir prospérer en développant l'activité de rénovation en bâtiment. Salarié, Olivier Benayou a repris l'entreprise, assisté de Nathalie Seigneur, nocéenne depuis 35 ans.

Peinture intérieure, rénovation de sols, carrelage, parquet, plomberie, menuiserie... les savoir-faire de CO. DE. BATI sont larges. Entreprise à taille humaine et de proximité au cœur de Neuilly-Plaisance, l'entreprise fête en septembre ses 25 ans et lance son nouveau site internet.

Il y a 4 ans, l'équipe de CO. DE. BATI quitte ses locaux de l'avenue Foch pour s'installer rue Paul Vaillant Couturier. Une meilleure visibilité de la vitrine,

un passage de clients plus important venant de toutes les communes avoisinantes et un « bouche à oreille » positif ont été profitables à l'entreprise. L'activité de rénovation intérieure s'est fortement développée, grâce à un renforcement de l'équipe.

Olivier Benayou privilégie les chantiers à Neuilly-Plaisance. Il mentionne le soutien précieux de la Municipalité depuis des années et nous partage sa vision positive de Neuilly-Plaisance : « la ville est très agréable, les Nocéens sont soucieux de l'entretien de leurs maisons et appartements. Pour moi, il n'y a pas de « petits chantiers », nous sommes à l'écoute de nos clients ».

Enfin, il rappelle que pendant la crise sanitaire, les demandes en fournitures de peinture et de parquet ont augmenté, les clients ne trouvant plus de ma-



Olivier Benayou

tériaux dans les grandes surfaces de bricolage. D'où l'incontournable nécessité de protéger les commerçants de proximité à laquelle la municipalité est tant attachée.

Informations pratiques :
<https://www.codebati.fr/>

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et l'après-midi sur RDV. 20 bis rue Paul Vaillant Couturier

COACH SPORTIF, UN MÉTIER QUI A DE L'AVENIR



**MANON GAUTHIER,
COACH-SPORTIF**

Depuis plus d'un an, Manon Gauthier développe son activité de coach sportive avec détermination et dynamisme. Après 10 ans passés dans la vente prêt-à-porter, cette nocéenne de 31 ans a fait le choix d'une reconversion professionnelle. Son

adolescence sportive de haut niveau en gymnastique et athlétisme, a aidé à cette reconversion. Elle souhaitait consacrer son temps à accompagner hommes et femmes à prendre soin d'eux, le métier de coach sportif était donc tout désigné.

Manon Gauthier a ainsi suivi la formation d'une durée de 9 mois du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport en alternance. La jeune trentenaire a validé les deux options possibles : cours en individuel mais aussi en groupe. Malgré la crise sanitaire, Manon est parvenue à développer sa clientèle assez rapidement, principalement à Paris.

Elle souhaiterait à présent accompagner des Nocéens. Elle anime deux cours par semaine au parc du Plateau d'Avron le samedi à 10h et le mercredi à 19h sur l'esplanade du plateau d'Avron. Ses cours s'adressent à tous puisque chaque participant peut gérer l'intensité de ses mouvements. Il s'agit d'exercer une activité de cardio-training et aussi de retonifier ses muscles. La personnalité dynamique de Manon Gauthier se retrouve dans son accompagnement personnalisé, alors plus d'hésitation, lancez-vous !

10 euros le cours collectif, contacter Manon Gauthier pour des cours en individuel

La contacter : 06 73 84 96 54
Compte instagram : manon.gath



**JULIEN BONVOISIN,
COACH SPORTIF**

Le jeune homme âgé de 26 ans vit à Neuilly-Plaisance depuis son plus jeune âge. Il souhaite y rester car pour lui Neuilly-Plaisance est « un merveilleux équilibre entre nature et proximité à la fois avec les gens et Paris. »

Julien Bonvoisin, passionné de photographie, est lui aussi diplômé du BPJEPS (*Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport en alternance*) et ce depuis 2016, après 9 mois de formation en alternance.

Cette vocation de coaching provient de son expérience personnelle et du rapport humain auquel il est très attaché. Son parcours sportif l'a conduit vers un bien-être aussi bien physique que mental, c'est la raison pour laquelle il a fait de son métier de coach sportif sa principale activité professionnelle.

Cet équilibre, c'est ce qu'il souhaite transmettre auprès de ses clients. En séance de coaching privé, il travaille à fournir les outils au client qui vont lui permettre au quotidien de se sentir mieux dans son corps, bouger sans douleur et être plus épanoui.

Julien privilégie les séances individuelles pour se consacrer entièrement à la personne coachée.

La séance est à 60 euros et dure 1h-1h15. Julien Bonvoisin est déterminé : « *Il est important d'échanger pour prendre en compte le ressenti de mon ou ma cliente et donner des conseils. C'est pour cela que je tiens à coacher à Neuilly-Plaisance car mon but est d'apporter toute la valeur que vous méritez. À bientôt !* »

Le contacter : vpower.coaching@gmail.com

HOMMAGE À **FRANCK THORE**

Né en 1928, Franck Thore nous a quittés en juin dernier, à 93 ans. Il vivait à Neuilly-Plaisance depuis 42 ans. Retour sur le parcours extraordinaire de ce jazzman et concertiste international.



Adolescent, Franck Thore apprend le solfège et se perfectionne au saxophone. Puis, il intègre la Musique de l'Air à Bordeaux où il est admis comme premier saxophone alto et y restera 3 ans. Il monte ensuite à Paris et entre en tant que saxophoniste, flûtiste et

bandonéoniste dans le grand orchestre du Moulin Rouge. Franck Thore a travaillé dans les casinos français et européens (*scènes incontournables de l'époque*) et fait partie des principaux orchestres tels que ceux d'Eddie Warner, Camille Sauvage, Michel Legrand,... Il travaille avec Quincy Jones, Ernesto Lecuona, Vladimir Cosma, Francis Lai, Jean Claude Dubois, etc. Durant sa carrière, il participe à de nombreux enregistrements et tournées pour des artistes de variétés et de Jazz, notamment Charles Aznavour, Dalida, Mireille Mathieu,

Claude François, Nana Mouskouri, Aretha Franklin, Jacques Brel, etc...

En 1970, il retrouve le son de son enfance avec la flûte de pan et décide d'améliorer l'instrument pour jouer dans toutes les tonalités. 7 ans plus tard, il décide de mettre sa carrière de musicien de studio au second plan et se consacre à la création d'un trio classique composé d'une flûte de pan, d'une guitare et d'un violoncelle. Il devient alors l'une des références mondiales de la flûte de pan grâce à son invention, sa virtuosité et sa sonorité unique. Tout spécialement au Japon, Franck Thore est une star.

Professeur de flûte traversière à Neuilly-Plaisance à l'école de musique dans les années 1980-1990, Franck Thore aimait sa Ville. La municipalité se joint à sa famille pour lui rendre hommage.

HOMMAGE À **GENARO NOCERA**

Nocéen depuis 50 ans, Genaro Nocera a travaillé pour la Ville plus de 20 ans en tant que gardien de gymnase des Cahouettes et du stade municipal essentiellement dans les années 70 et 80, jusqu'en 1992.



Né à Paris, Genaro a ensuite grandi à Naples en Italie. À la fin des années 1960, il s'installe à Neuilly-Plaisance, avec son épouse Anna. Ils y fonderont leur famille.

Très lié à sa ville, Genaro était attaché à ses missions de gardien dont il était très fier. Il adorait se rendre avec son épouse au Marché de Neuilly-Plaisance, ou encore se promener

sur la Voie Lamarque ou le long des bords de Marne avec ses enfants et petits-enfants.

Ce Nocéen de 84 ans nous a quittés le 29 juin dernier, la Ville se joint à sa famille pour lui rendre cet hommage.

BOUCHONS D'AMOUR : 8^E ÉDITION

Collecter des bouchons en plastique pour financer du matériel pour les personnes handicapées, telle est l'ambition de l'association des Bouchons d'amour depuis sa création.



Collecte de bouchons par des élèves de Neully-Plaisance.

Neully-Plaisance prend part à l'initiative en organisant une compétition inter-écoles et en récompensant celle qui aura obtenu le plus grand nombre de bouchons.

Les mesures sanitaires restrictives de cette année et la fermeture exceptionnelle des écoles ont cependant impacté la collecte de la 7^e édition. Les résultats n'ont donc pas été à la hauteur de ceux des années précédentes et l'équité qui prévaut habituellement non respectée.

La Ville tient tout de même à saluer le précieux engagement des écoliers.

La participation scolaire, avec près de 2 400 élèves nocéens et 1759 kilos de bouchons collectés, était définitivement à saluer. Aussi, un sac pochon, marqué du « Bouchons d'Amour », a été offert à chacun en récompense de la forte implication dans cette belle action solidaire et responsable.

La démarche généreuse permet le financement d'équipements à destination des personnes atteintes de handicap mais participe aussi à la préservation de la planète grâce au recyclage du plastique.

Désormais la Ville donne le coup d'envoi de la 8^e édition dans son format d'origine. Tous les Nocéens peuvent



participer à la collecte. Des conteneurs « dauphins » prévus à cet effet sont installés sur le parvis de l'Hôtel de Ville et dans chaque école.

CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Un cinéma essentiel pour tous



La Ville de Neuilly-Plaisance et le Cinéma La Fauvette sont adhérents de l'association Ciné-ma Différence. L'association rend le cinéma accessible à des enfants et adultes autistes, polyhandicapés, avec un handicap mental, ou des troubles psychiques, qui en sont privés de par leur handicap. Des séances chaleureuses et adaptées où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et respecté tel qu'il est.

Sous l'impulsion de Katia Ponchard, conseillère municipale chargée du Handicap, la participation de la Ville depuis 2015 est engagée et volontaire.

Parce que le cinéma est une occasion de se divertir, de rêver, de voyager et de partager, devenez bénévoles et permettez à ces familles qui comptent un membre porteur de handicap de profiter pleinement d'une séance de cinéma.

Ainsi un samedi après-midi par mois, les 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre et 8 janvier, la Ville fait appel à votre esprit de solidarité pour assurer une présence par rotation.

Contact :
01 43 00 96 16 – Poste 315

TROIS ACTIONS AU PROFIT DE L'AFM TÉLÉTHON

Chaque année, la ville de Neuilly-Plaisance se mobilise en faveur du Téléthon. Présentation de 3 actions généreuses ; les pochons sourires, la course avronnaise et une après-midi pétanque.

LES POUCHONS SOURIRES



Le Lions club associé à l'association Force T du Téléthon et la Ville ont conçu un projet autour de la conception et la vente de pochons au profit du Téléthon.

- **Le projet compte 3 étapes.** La première consiste à collecter des chemises en coton ou polycoton. Depuis le 18 août, vous avez l'occasion de les donner au choix à la bibliothèque Guy de Maupassant, au Foyer de l'Amitié - L'escapade ou encore sur les Animations 100% plaisir du samedi ou sur le stand de la Fête de la rentrée du 4 septembre.
- **Seconde étape d'octobre à novembre,** la confection des pochons. Cette dernière sera possible grâce aux ateliers de couture qui vous seront proposés entre autres les samedis 2 et 9 octobre sur les Animations 100% plaisir et à l'espace Plaisance les 17 et 27 novembre.
- **Troisième et dernière étape en décembre ;** la vente, toujours sur les Animations 100% plaisir et lors de différents évènements. Les pochons seront mis en vente entre 8 et 15 euros, selon 3 formats possibles.

Découvrez l'ensemble des rendez-vous sur le site de la Ville.

LA COURSE AVRONNAISE

L'association Force T du Téléthon propose aux Nocéens, petits ou grands d'atteindre des sommets au travers de la seconde édition de la course Avronnaise, le dimanche 3 octobre prochain dès 9h.

Venez relever les défis d'une boucle de 430 mètres dans le parc des Coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance !

Rendez-vous sur le site <https://www.helloasso.com/associations/force-t-neuilly-plaisance> pour vous inscrire et verser 1 euro de don par tour réalisé. Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM Téléthon.



UNE APRÈS-MIDI PÉTANQUE

La section Neuilly-Plaisance Pétanque participe, elle aussi à une action en faveur du Téléthon. Rendez-vous est donné à tous les Nocéens, l'après-midi du dimanche 26 septembre, au boulodrome. Pour la modique somme de 5 euros, tous les participants pourront, dès 13h30, tirer ou pointer, en solo, en doublette, ou en triplette. La totalité de la somme collectée sera transmise au profit de l'AFM Téléthon.

CLÔTURE DE LA SAISON SPORTIVE 2020-21

Cette année, malgré la crise sanitaire, les clubs sportifs nocéens se sont démenés pour faire vivre à leurs adhérents des échanges sportifs intenses. Zoom sur 3 clubs sportifs.



Les jeunes aiglons, et les encadrants Patrick Beauchet et Antonio Gonçalves.

DU HANDBALL

Samedi 12 juin dernier à Livry-Gargan a eu lieu le challenge Roger Champy, tournoi de handball regroupant toutes les écoles de handball de Seine-Saint-Denis. Ce tournoi se déroule tous les ans, et met en valeur les différents collectifs d'enfants de moins de 9 ans. Plus de 20 équipes étaient présentes, avec un public familial extrêmement motivé.

La section Neuilly-Plaisance Sports Handball s'est distinguée en terminant en deuxième position de ce très beau tournoi, avec un jeu collectif très bien organisé et une volonté continue de vouloir se dépasser.

Ce résultat démontre la qualité de la formation de la section Neuilly-Plaisance Sports Handball et récompense le bon travail de l'équipe encadrante.

DE LA PÉTANQUE

En 2021, la section compte 68 adhérents. En juin, le Club de pétanque nocéen a participé à 4 concours départementaux dans plusieurs disciplines et il a brillé par 4 victoires.

- Les 5 et 6 juin à Neuilly-sur-Marne, la section Neuilly-Plaisance Sports Pétanque a remporté 2 championnats départementaux. Bravo à Frédéric Niel, Romain Abrioux et Stéphane Boulanger en triplète seniors et Amélie Niel, Solène Capitaine et Stéphanie Bendjenad en triplète féminine.

- Les 12 et 13 juin à Dugny, la section pétanque de Neuilly-Plaisance a remporté le championnat en doublette mixte avec Romain Abrioux et Christelle Pouillot.

- Les 19 et 20 juin à la triplète provençale, Mickael Pouillot, Sofiane Bendjenad Christophe Somnavilla ont remporté eux aussi le championnat départemental. Enfin, le club participe actuellement aux championnats de France, a franchi l'étape départementale et s'attaque à l'étape régionale. **Bonne chance pour la suite.**

DU KARATÉ

Les jeunes Nocéens, âgés de 5 à 16 ans et leur professeur ont participé à de nombreuses compétitions et e-compétitions montrant ainsi le potentiel du karaté nocéen, leurs valeurs et leur acharnement! Leur professeur, Sébastien Bolvin, a montré l'exemple en participant à deux e-compétitions de Karaté fitness où il a remporté avec brio deux médailles d'or, dont l'une au niveau national! Les enfants ont pu continuer leur activité physique grâce aux cours en ligne. Des corrections individuelles leur ont permis de perfectionner leur technique, même à distance!

De nombreux titres et médailles ont été remportés sur chaque compétition ou e-compétition combat et kata.

Un merci tout particulier aux parents et aux enfants et leur professeur pour la volonté dont ils ont fait preuve cette année.

Rendez-vous en septembre pour la reprise des cours!



Remise de grades en présence de Martine Lamaurt maire adjointe déléguée aux Associations, aux Affaires Générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors.

DES SÉJOURS GRAND AIR ET DANS LA BONNE HUMEUR

Chaque été, le service Enfance - Jeunesse organise et encadre plusieurs séjours à destination d'une centaine d'enfants nocéens.

Retour en images sur ces vacances riches d'activités et d'enseignements.

Lors de la période estivale, les centres de loisirs élémentaires et la Maison de la Culture et de la Jeunesse proposent aux enfants, préadolescents et adolescents nocéens des séjours ludiques et sportifs. Sous l'égide de Vanessa Boileau, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, ces séjours sont conçus par tranche d'âge pour des groupes entre 10 et 40 enfants.

Cette année, 5 séjours étaient programmés avec pour destination Champs-sur-Marne et Buthiers en Seine-et-Marne ou encore Sainte-Enimie dans les gorges du Tarn.

Pour les plus jeunes, entre 6 et 10 ans, il s'agissait d'appréhender la vie en collectivité, de développer l'autonomie et la cohésion de groupe en vivant au plus proche de la nature.

Pour les préadolescents et adolescents (11-17 ans) qui ont participé à l'organisation du séjour et choisi leurs activités, les objectifs pédagogiques et éducatifs déterminés par l'équipe encadrante concernaient la participation à la vie en groupe, la prise d'initiative et la responsabilisation, la cohésion de groupe, la confiance en soi et le dépassement de soi au travers de nouvelles activités.

Quant aux activités sportives et ludiques, elles étaient multiples : jeux, veillées, escalades, activités aquatiques (*toboggan, piscine...*), Accrobranche, visites touristiques, canoë kayak, vtt, via ferrata, catamaran...

Un grand merci aux équipes d'animateurs de la ville de Neuilly-Plaisance.



Du 10 au 18 juillet, 38 Nocéens âgés de 11 à 17 ans ont pu profiter au maximum de leur séjour à Sainte-Enimie, dans le département de la Lozère.



Du 19 au 26 juillet, 23 Nocéens âgés de 8 à 10 ans lors de leur séjour à Buthiers, en Seine-et-Marne.



Séjour du 19 au 23 juillet à Champs-sur-Marne pour 9 enfants âgés de 8 à 10 ans du centre élémentaire Edouard Herriot.

TRAVAUX ESTIVAUX

Chaque année, à la faveur de la saison estivale, d'importants travaux de voirie sont réalisés à Neuilly-Plaisance. Retour en images.

Cette année, les travaux, débutés fin juin, concernent les avenues Victor Hugo et Georges Clemenceau. Ils sont conduits, non par la Ville, mais par le Territoire Grand Paris – Grand Est (GPGE), le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF) et Veolia : mise en conformité du réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, remplacement des canalisations d'eau potable.

Les travaux pour l'avenue Victor Hugo, de la rue du Général Leclerc à l'avenue Jean Jaurès, doivent s'achever dans les prochains mois. Il en est de même pour ceux de l'avenue Clemenceau, de la rue Bourreau Guérinière à l'avenue du Maréchal Foch. Pour ces derniers, la ville de Neuilly-Plaisance interviendra en fin de chantier pour des travaux d'embellissement de l'avenue.

La rue Pasteur, et plus précisément le tronçon situé entre la rue Florian et l'avenue Danielle Casanova, fait également l'objet de travaux pour le remplacement d'une canalisation d'eau potable. La fin des travaux est prévue pour le 5 septembre.

Pour le bon déroulement des travaux, des interdictions de stationnement et de circulation étaient inévitables et des déviations ont été mises en place. Les riverains ont fait preuve de patience et de compréhension permettant aux intervenants de travailler quotidiennement.

Plutôt que d'être réalisés isolément à des périodes différentes de l'année, ces chantiers ont été regroupés et seront réalisés à la suite les uns des autres. Les services municipaux suivent quotidiennement ces travaux et communiquent sur le site de la Ville les avancées de ces derniers tout l'été jusqu'à la fin des travaux. À ce jour, grâce à l'implication de tous, les plannings sont respectés.



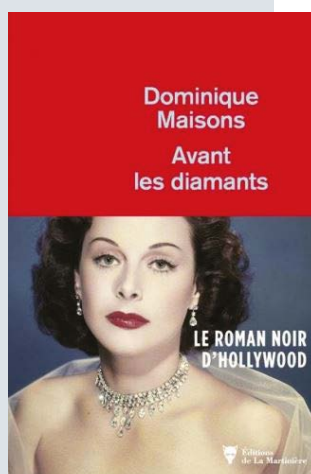
Rabotage de la chaussée, avenue Georges Clemenceau - juillet 2021.



Branchement avenue Victor Hugo - juillet 2021.



Intervention rue Pasteur le 3 août.

LIVRE
DU MOIS

Auteur: Dominique Maisons
Éditions de La Martinière
Titre: Avant les diamants

Il arrive que l'on soit secoué par nos lectures. On peut toutefois s'en relever mais il faudra sûrement du temps. «Avant les diamants» porte sur le bandeau de couverture l'annotation «le roman noir d'Hollywood». Cela veut tout dire.

Effectivement, il décrit «le milieu» du cinéma en pleine guerre froide en 1953. Période où l'on fait la chasse aux Communistes. Hollywood sert alors d'appui à l'armée américaine en pesant encore plus sur l'image. Telle est la trame de ce sublime roman. Captivant.

Ainsi, les personnages s'animent, se croisent, dans un milieu machiste où les directeurs de studio font et défont les stars.

Des pratiques encore d'actualité.

LA LECTURE POUR LES TOUT-PETITS

L'équipe de la bibliothèque Guy de Maupassant relance à la rentrée ses animations «bébés lecteurs», moments privilégiés pour les 0-3 ans.



Séance de bébés lecteurs en décembre 2019.

L'animation "Les bébés lecteurs" est proposée par les bibliothécaires pour les enfants de moins de 3 ans.

Un samedi par mois, passez un moment privilégié en famille et faites découvrir aux plus petits le plaisir de la lecture.

Les dates de ces rencontres sont les samedis 9 octobre, 20 novembre, 15 janvier, 12 février, 19 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin.

Inscription obligatoire sur le site de la Ville ou par téléphone à la bibliothèque le 1^{er} mardi de chaque mois. Chaque enfant peut être accompagné par un parent.

Retrouvez les bibliothécaires également sur le portail de la bibliothèque dans l'encart "grandir avec les livres" pour des rubriques et infos !



PASS CULTURE, AU CINÉMA LA FAUVETTE

À ses 18 ans, chaque jeune a dorénavant accès à une application sur laquelle il dispose d'un crédit de 300 euros. La Ville de Neuilly-Plaisance a intégré le dispositif pour que chaque Nocéen puisse utiliser ce pass culture au cinéma La Fauvette !

Pour rappel, il suffit de télécharger l'application, renseigner un dossier d'inscription, puis de réserver les places de cinéma.

<https://passculture.fr/>

“

J'ai été verbalisée par la Police municipale. Estimant être dans mon bon droit, j'ai demandé à la mairie d'annuler cette contravention.

Il m'a été répondu que cela n'était pas possible.

Comment cela se fait-il?



L'ensemble des verbalisations de la Police municipale est réalisé de manière dématérialisée. Immédiatement après sa rédaction, la contravention est envoyée électroniquement au centre de traitement de Rennes. La ville n'a donc pas la capacité d'agir et de retirer cette contravention, quand bien même les circonstances pourraient justifier son annulation. Il appartient au propriétaire du véhicule de contester l'avis reçu en exposant à l'ANTAI, l'agence nationale qui gère les infractions, les motifs qui permettraient son annulation.

Nous en profitons pour rappeler une nouvelle fois que contrairement à une idée reçue les policiers municipaux ne perçoivent aucune prime en fonction du nombre de contraventions dressées.

“

Je vois régulièrement dans les rues des conducteurs qui attendent au volant (parfois pendant de longues minutes) avec le moteur allumé. Outre le fait que cela pollue inutilement, est-ce verbalisable ?



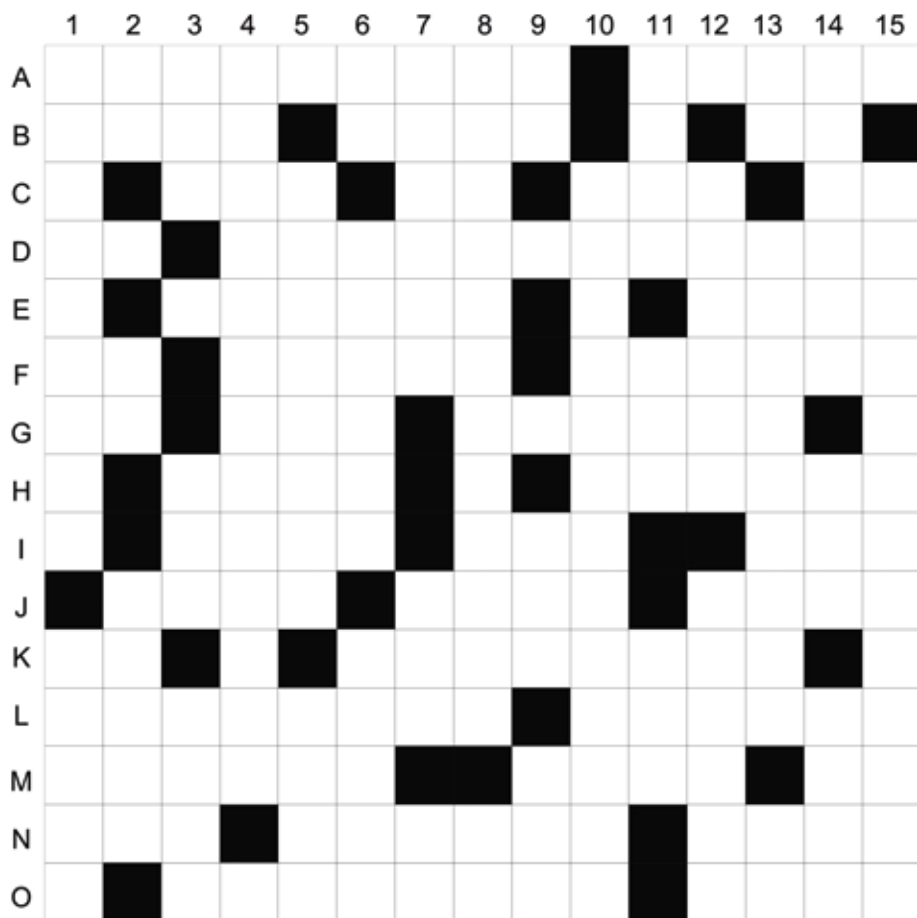
Tout à fait. Ce comportement constitue en effet une infraction réprimée par l'arrêté du 12 novembre 1963. Celui-ci prévoit dans son article 2 que « les véhicules en stationnement doivent avoir leur moteur arrêté, sauf en cas de nécessité, notamment lors des mises en route à froid ».

L'article R318-1 du code de la route prévoit, quant à lui, que « les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques » et ce, sous peine d'une amende de 4^e classe soit 135 euros.

Outre l'aspect environnemental et la nuisance sonore, ce comportement étant souvent constaté aux abords des écoles, on ne peut qu'inviter les conducteurs à faire preuve de davantage de civisme afin de protéger les enfants particulièrement vulnérables à la pollution.



MOTS CROISÉS:



Horizontalement

- A Ses jardins s'étendent sous le Palais de Chaillot - Gare transformée en Musée
- B État uni - Avec clic pour un convertible - Pronom personnel
- C Espace protégé - Adresse d'ordinateur - Premier département - Terminaison verbale
- D Parcours de yeux - Le quartier des artistes avant la seconde guerre mondiale
- E Langage soutenu caractéristique de ce qui est violent - Circule dans le métro
- F Dieu solaire - Bon à tout et surtout au pire - Homme d'une extrême beauté selon Oscar Wilde
- G Dans le vent - Examen médical de l'œil (*sigle*) - Associé à Normandie pendant la guerre.
- H Cité en 66 - Place des peintres à Paris
- I Modèle de Harley - Sillonne Paris dans les deux sens - Discipline à l'école de droite à gauche.
- J Fondement - Doubé pour un bar de bas étage - Le Château dans les Hauts-de-France
- K Au milieu du mois - Place de l'obélisque de Louxor
- L Retirant ses effets - Haut fonctionnaire français, un des pères de l'Europe
- M Vague - Capable - Un peu d'apreté
- N Spécialiste du nez et des oreilles - Fait le tour de Paris, en bref - Grand lac étranger
- O Négation - Petit sourire enfantin - transpirer.

Verticalement

- 1 Après avoir brûlé son Palais, Paris a conservé ses jardins - Théâtre parisien,
- 2 Bouts de route - Douze mois - Rivière
- 3 Organisation armée secrète - Armée de l'Air espagnole - Rimbaud en a chanté le dormeur
- 4 La plus belle avenue de Paris
- 5 La plus ancienne fac parisienne - Abri de squaw
- 6 Mort phonétique - Fit le bonheur des skieurs - Bars
- 7 Brille de bas en haut - Doubé pour une douceur - Note
- 8 Enseigneront à nouveau - Entrée en Italie
- 9 Langue des troubadours - Écu mal en point - Sous-Pref en 84
- 10 À l'Etoile et au Carrousel (*trois mots*)
- 11 Famille mouton - Commune lombarde - Incongruité
- 12 Conter - Pour des lames qui viennent s'attacher au pied du champignon
- 13 Pose une condition - Les puces au nord de Paris (*deux mots*) - Petit ruisseau
- 14 Plantain d'eau - Grand pour un cinéma historique de Paris. N-3. Surveillance de près
- 15 Graver de nouveau.

SUDOKU:

						8		
	7		5		8	4	1	
	8		9		1	3		7
1		3			5	9		
8	6		3		2		4	1
		7	8			6		5
5		8	1		6		9	
	1	2	4		9		6	
		6						

Solutions du précédent numéro

3	5	2	7	9	8	4	6	1
4	8	7	1	3	6	5	9	2
1	6	9	4	5	2	3	7	8
9	1	8	5	6	3	7	2	4
5	3	4	9	2	7	8	1	6
7	2	6	8	1	4	9	5	3
2	7	1	3	4	5	6	8	9
8	9	3	6	7	1	2	4	5
6	4	5	2	8	9	1	3	7

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	B	E	R	N	A	R	D	L	H	E	R	M	I	T	E
B	E	C	H	O		A	R	I	E	G	E		N	E	T
C	B	L	O	C		F	A	T			N	O	T	R	E
D	E	A	N	E	S		C	H	A	F	O	U	I	N	
E	S	T	E	S	I	C	H	O	R	E		A	M	E	R
F	E		A		L	A			A	L	T	I		U	
G	P	A	L	E	O	N	T	O	L	O	G	I	S	T	E
H	R	U	P	T	E	U	R			N	A	N	T	E	S
I	O	T	E	R		T	A	T	A	I	E	E	S		
J	U	R	S	I	N		V	E	L	E	S		S	T	E
K	V	E		L	A		E	T	E		E	H		O	T
L	E	F	F	L	U	V	E		S	A	X	O	N	N	E
M	T	O	R	E		I		S		C	E	L	A	N	T
N	T	I	E	R	S	M	O	N	D	E		A	G	E	E
O	E	S	T	A	M	I	N	E	T		S	T	E	R	E



NAISSANCES EXTÉRIEURES

DIAWARA Siga • KERN Lénaëlle • LIENOU CASTRO Lino • THORAVAL Juliette • GOUT Lehna • MARÉCHAL Léon • DABO Ismael • BOROZNYI Anna • VIEIRA

FERNANDES Ashley • WAHBI Bilal • SACRAVARTY Ilan • ACHOUR Jad • CLAIRICIA-ROSE-CLAIRE-JOSEPHINE DRABO Lény



MARIAGES

M. Niroso NAVARATNAM et Mme Nivaashini SASIBASKARAN • M. Nenad MILOSAVLJEVIC et Mme Daria Dmitrievna NOVIK • M. DUVAL Cyril et Mme TAKLIT

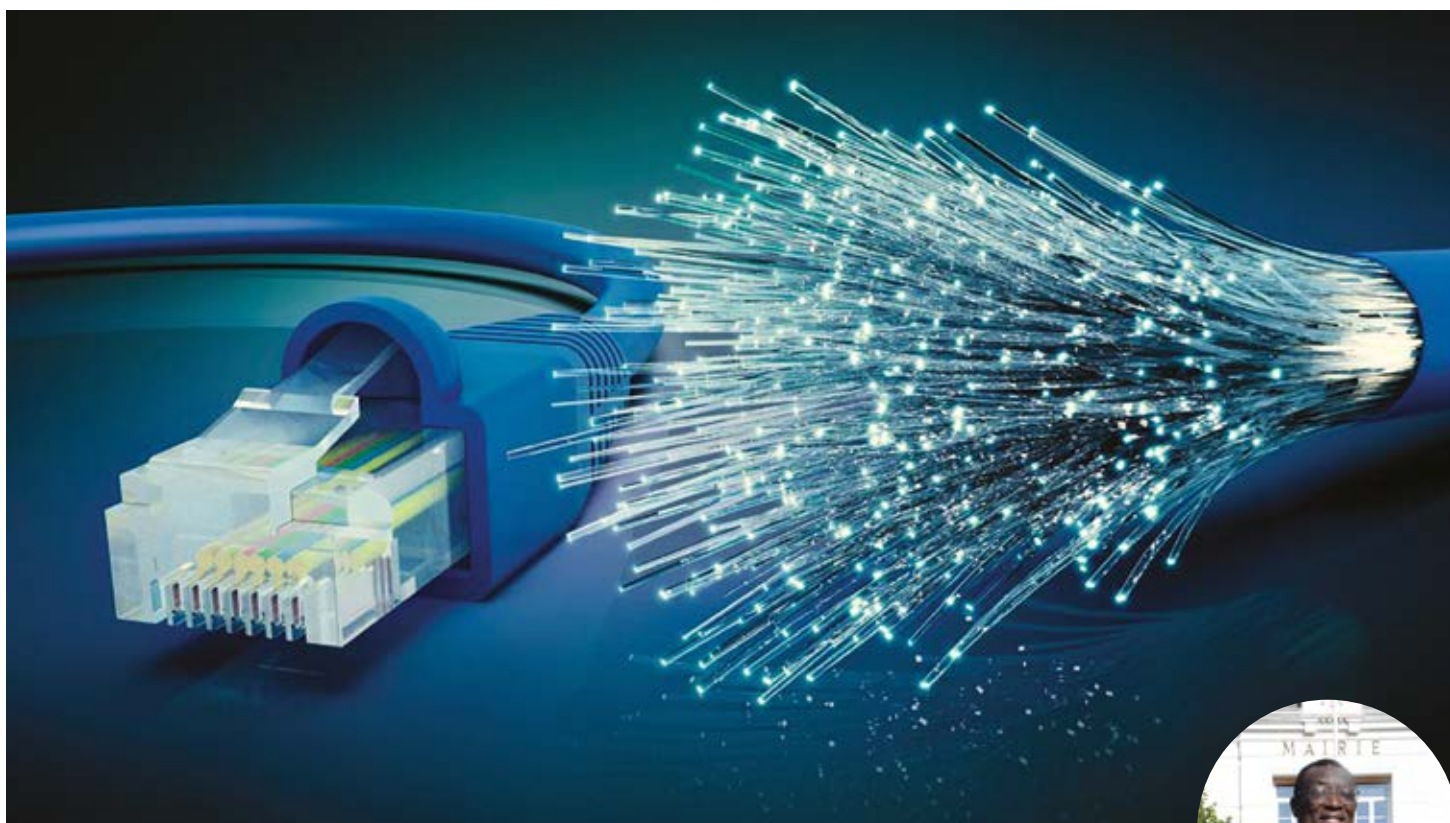
Léa • M. Fredy MARTINS et Mme Charlène TORELLI • M. LELOUP Jonathan et Mme BRUITAGO HERRERA Erika • M. BELLO Olaboumi et Mme KOFFI Akoua • M. LACOUR Gilles Mme BOCQUEL Christine



État civil

DÉCÈS

MARRY Jean, 73 ans • PEREZ Jean, 73 ans • AIT AKLI Taous, 88 ans • GAULUPEAU Paul, 86 ans • CAO Thi Tuyet, 85 ans • TOURNIER Marcelle, 96 ans • NOCERA Genaro, 84 ans • CAILLET Denise, 96 ans



Mouhamet Touré, conseiller municipal délégué aux Nouvelles technologies de l'information et de la Communication.

LA FIBRE OPTIQUE, TOUJOURS SUR LE FIL

Grâce à un travail de coordination de la part de Mouhamet Touré, conseiller municipal délégué aux Nouvelles technologies de l'information et de la Communication et des services de la Ville, le déploiement de la fibre optique sur le territoire arrive à son terme en 2021 avec plus de 90% des habitants connectés. [Retour sur cette installation.](#)

L'installation de la fibre optique à Neuilly-Plaisance était initialement prévue en 2022 car les villes de plus de 30 000 habitants étaient prioritaires. C'est la société SFR qui a été chargée par l'Etat de la réalisation des travaux sur la Ville.

Puis l'installation de la fibre optique s'est élargie à l'ensemble des opérateurs. En effet, la réglementation prévoit que chaque habitant a la liberté de souscrire une offre chez d'autres fournisseurs d'accès.

LES ACTIONS DE LA VILLE

Le travail de coordination et d'information de la Ville pour faciliter le déploie-

ment de la fibre optique a été conséquent : réunion publique avec l'ensemble des opérateurs, et avec l'ARCEP, (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), interventions auprès de ces derniers pour dénouer les problématiques sur certains secteurs comme l'avenue Foch par exemple, courriers et requêtes en vue du redimensionnement de certaines des 38 armoires de raccordement que compte la Ville.

L'une des principales difficultés rencontrées par les Nocéens se situe lors du raccordement final, qui demande l'intervention de plusieurs acteurs. Souvent, il s'agit de sous-traitants des opé-

rateurs ce qui ne facilite pas la communication.

Si ce n'est pas dans les missions de la Ville de procéder à l'installation de la fibre, elle se démène depuis de longs mois pour finaliser ce déploiement.

À ce jour, parmi les opérateurs présents sur le marché français, seuls SFR, Orange et Free proposent des offres d'abonnement à Neuilly-Plaisance.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre opérateur pour finaliser le raccordement.

UN PROGRAMME, DES ACTIONS

Cet été, la Ville a investi plus d'un million d'euros dans la création d'un second terrain de football synthétique au stade. Avec la bulle de tennis, le dojo Gévrise Emane, les modules de street workout, le premier terrain synthétique et le terrain d'honneur refait à neuf il y a deux ans, le programme de réhabilitation des installations sportives de la Ville est bien entamé. Ce programme ambitieux traduit le volontarisme et l'engagement de la municipalité en faveur du sport. Dans la continuité de ces réalisations commencera prochainement, comme nous nous y étions engagés dans le programme de campagne, la phase d'études préalable à la rénovation totale de la piscine.

Par ailleurs, début 2022, débiteront les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville. Ils s'étaleront sur une année environ afin de perturber le moins possible l'activité des services et l'accueil du public.

Outre cela, comme chaque année, c'est près d'un million d'euros qui seront investis dans l'entretien et la réfection de la voirie. Certains objecteront que cela n'est pas suffisant. Toutefois, face à des ressources limitées, il convient de faire des choix. Entre dépenser des millions pour une voirie impeccable et investir pour notre jeunesse, nos crèches et nos services à la population, nous privilégierons toujours l'humain sur le bitume.

En matière d'urbanisme, il convient également de faire des choix. Là aussi la Ville agit et veille à ce que la qualité architecturale des projets immobiliers ne dénature pas notre commune. Soyons réalistes : la Ville ne peut empêcher toutes les constructions. Que peut-elle faire face à des promoteurs qui font des ponts d'or aux Nocéens qui veulent vendre leur pavillon ?

Refuser purement et simplement un permis de construire, c'est s'exposer à des poursuites judiciaires qui aboutiront à la condamnation

de la Ville. C'est pourquoi de manière pragmatique, plutôt que d'entrer en conflit stérile avec les promoteurs, la Ville a choisi de travailler avec eux afin d'améliorer leurs projets immobiliers (*meilleure insertion de la construction dans son environnement, adoucissement du dessin des façades, choix des matériaux, hauteur, végétalisation des réalisations...*). Face à la densification irraisonnée de certaines communes, Neuilly-Plaisance a résolument choisi l'urbanisme raisonné.

Rappelons enfin que la loi SRU (*Solidarité et Renouvellement Urbain*), votée en 2000 sous le gouvernement de Lionel Jospin, oblige les villes à construire des logements sociaux sous peine de lourdes amendes et de voir le Préfet se substituer au Maire dans la délivrance des permis de construire. Ainsi, l'objectif fixé par l'Etat à Neuilly-Plaisance est la construction de 130 logements sociaux par an. Les programmes immobiliers, qui pour la plupart comportent des logements sociaux, permettent de satisfaire aux exigences drastiques de la loi.

Enfin, contrairement à ce qui est parfois avancé, ces nouvelles constructions ne rapportent rien à la Ville, bien au contraire. En premier lieu, ces immeubles ne sont pas construits sur des propriétés communales cédées à des promoteurs mais sur des propriétés privées. En second lieu, si ces nouveaux Nocéens payent des impôts, cette rentrée financière est absorbée par les coûts induits en termes de services publics (*infrastructures à entretenir; personnel pour les classes et centres de loisirs, constructions d'écoles et de crèches qui seront rendues nécessaires dans les années à venir...*).

Les élus du Groupe Majoritaire

C'EST LA RENTRÉE !

Toute l'équipe de Réinventons Neuilly-Plaisance et vos élus vous souhaitent une excellente rentrée.

C'est l'occasion de faire le point sur cette première année de mandature durant laquelle nous avons traité un certain nombre de sujets concernant la vie dans notre ville, la plupart à votre demande.

Tant au Conseil Municipal (*prises de parole, et questions orales que vous trouverez dans les comptes-rendus*) que dans les newsletters hebdomadaires et le journal municipal, nous avons interrogé la majorité actuelle sur :

- l'urbanisation galopante et non maîtrisée de la ville
- la déshérence du Plateau d'Avron
- les transports publics
- la circulation
- le stationnement
- la prise en charge de la crise sanitaire et sociale.

Sans oublier les problèmes récurrents de la sécurité aux abords des écoles et du centre de loisirs et la rénovation de la piscine.

La réponse de la majorité municipale à ces questions est toujours la même : « des études sont en cours ». Lesquelles ? Mystère. Pouvons-nous avoir accès aux dossiers, participer aux réunions ? Réponses dilatoires voire refus. Qui pourrait penser que ces dossiers n'existent pas et qu'aucune réunion ne s'est tenue ? N'y a-t-il pas une opacité délibérée

depuis des années ? N'est-ce pas faire peu de cas de l'avenir des nocéennes et des nocéens ?

Nous avons plusieurs fois demandé que les commissions municipales « permanentes » soient réunies régulièrement pour que ces questions soient abordées en toute transparence. En particulier celles de la Sécurité, des Affaires Scolaires, des Sports et des Associations, et que soit créée une commission ad hoc sur la situation sanitaire et sociale. Chaque demande s'est soldée par un refus. Nous continuerons pourtant à les réclamer afin que tous les nocéens soient informés des choix opérés. Toujours à vos côtés à l'écoute de vos besoins, nous poursuivrons notre action au conseil municipal.

Faites-nous part de toutes vos demandes sans écho, communiquez-nous vos questions à l'adresse : reinvertionsnp@gmail.com

Retrouvez toute notre actualité (*actions et interventions*) sur notre page Facebook.

Bonne rentrée à toutes et tous. Prenez soin de vous et des vôtres.

*Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin*

PRÉSENTATION DU
PASS SANITAIRE



SAMEDI

• 4 SEPTEMBRE •

DE 11H30
À 21H

LA

Fête DE LA Rentrée

ÉDITION 2021

À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON